

## Points de jury ???

Par **emilie46**, le **31/01/2011** à **19:03**

Bonsoir,

une question me turlupine depuis que j'ai commencé mes études de droit, comment sont attribués les points de jury ??

En effet, je suis déjà allée me renseigner auprès de la scolarité, on m'a précisé que cela dépendait des notes de tds et que le jury pouvait accorder 4 ou 5 points lorsque l'on est proche de 150 pour pouvoir valider son semestre.

J ai vu dans ma promo que certains avaient obtenus plus de 50 voir même 60 points de jury, est ce normal ?

Merci d'avance de vos réponse

Par **Visiteur**, le **17/02/2011** à **18:59**

Actuellement , je suis en 2eme année de licence en droit. J attends avec peur et impatience les résultats du 1er semestre. J ai fais un calcul approximatif de ma moyenne. Je tourne a 9 et quelque. J espere que le jury aura un peu de compassion , parceque j ai vraiment travaillé et le travail n a pas toujours payé. Si le jury fait vraiment son travail les profs de tds devront me donner quelque point en plus vu mon investissements et ma participation orale.

Personnelement , je crois que le jury c est pas du cas par cas. Les profs se réunissent et constatent combien d étudiants ont validé leur semestre. Si peu l ont validé alors ils arrondissent la moyenne des étudiants qui ont 9,7 ou 9,5.

Par **Visiteur**, le **19/02/2011** à **16:38**

trop heureux finalement , jai validé mon semestre. Tout juste 10,146.

Par **Scrat30**, le **20/02/2011** à **09:16**

Dans ma fac les points de jurys sont attribués au cas par cas, a partir de 9,85 on peut examiner ton dossier et ce n'est qu'a partir de 9,90 que l'on peut te les donner si tu as un bon

dossier. Mais si tu obtiens 9,7 ou même 9,5 c'est direction le rattrapage.

;)

Cela étant félicitations pour l'obtention de ton semestre ^^ moi aussi je l'ai eu Image not found or type unknown

Par **Visiteur**, le **20/02/2011** à **20:51**

Merci et félicitation a toi aussi.

Par **sonsas**, le **08/09/2014** à **21:04**

Bonjour, je viens de passer de passer les rattrapages qui je l'espère ont été concluants. Je suis à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et j'ai appris que le jury pouvait délibérer des étudiants. A partir de combien de moyenne le jury peut me rajouter des points ? Merci

Par **Yn**, le **09/09/2014** à **09:47**

Il n'y a pas de règle absolue, c'est au jury d'apprécier souverainement et au cas par cas. Pour être maintenant "de l'autre côté", il est rarissime qu'un étudiant en dessous de 9,95 soit remonté.

Surtout, le jury prend en compte les matières à TD : si l'étudiant obtient une moyenne proche de 10/20 grâce aux matières mineures, il ne sera pas remonté. Si l'étudiant a par contre obtenu des notes correctes dans les fondamentales, le jury [s]peut[/s] se montrer clément.

Par contre, que les points soient bradés comme affirmé plus haut, cela m'étonnerait fortement.

Par **Oumyl**, le **11/07/2016** à **13:36**

Bonjour, j'ai eu 9,93 à la 2iem session pour la L3, pensez-vous que je peux demander au Jury de m'accorder les points restants ?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/07/2016** à **13:49**

Bonjour

Vous pouvez toujours demander, mais pour un jury 0.7 c'est énorme !

Par **Oumyl**, le 11/07/2016 à 13:57

Bonjour, il ne manque pas 0,7 mais 0,07 parce que j'ai eu 9,934 de moyenne

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/07/2016 à 13:59

Bonjour

Excusez moi je suis très très nul en math [smile4].

Effectivement là ça peut passer, tout dépend de votre attitude (absence injustifié etc.)

Par **marianne76**, le 11/07/2016 à 15:53

Bonjour

Effectivement c'est très peu , après tout dépend, si vous êtes arrivé à cette moyenne grâce à des matières qui ne sont pas du droit (UO ou langues etc) et que vous n'avez pas la moyenne dans les matières fondamentales, cela peut expliquer que vous ne soyez pas rattrapé. Il y a aussi comme l'indique Bourdieu votre attitude, vos éventuelles absence, travailleur pas travailleur, redoublant etc ....

Vous avez peut être déjà été rattrapé à une autre session et dans ce cas on ne rattrape pas non plus sans arrêt.

Il ne sert à rien d'aller réclamer , sauf quand il s'agit d'erreur matérielle, on a voté sur votre cas et le fait est que les points jury ne vous ont pas été attribués , et le jury est souverain et ne redélibèrera pas

Par **Isidore Beautrelet**, le 27/01/2017 à 08:18

Bonjour

J'ai supprimé un message qui faisait doublon avec ce sujet <http://juristudiant.com/forum/points-jury-universite-t28948.html>

Par **Meghane21**, le 11/06/2017 à 13:28

Bonjour à tous,

Je ne sais pas si cette discussion est toujours active.

Je vous explique mon cas, j'ai obtenu 9.76 de moyenne sur l'année, et je dois donc passé au rattrapage. Est-ce que le jury peut donner les 0,24 points manquant, sachant que je me réoriente l'année prochaine, et que j'ai déjà était admise dans ma nouvelle école ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/06/2017** à **14:21**

Bonjour

Comme je l'avait indiqué dans un de mes messages, le jury prend surtout en compte votre assiduité et votre comportement durant les TD. Après je ne vous cache pas que 0.24, ça commence déjà à faire beaucoup ...

Par **marianne76**, le **12/06/2017** à **12:02**

Bonjour

Un jury ne fait pas l'autre mais dans ma fac et dans bien d'autres d'ailleurs vous êtes trop loin

Par **Okk**, le **23/05/2024** à **18:02**

Bonjour est ce que les points accordé par le jury nous fait passer automatiquement à 10 de moyenne? Et sur le dossier, est-ce que cela sera indiqué ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/05/2024** à **07:22**

Bonjour

En principe les points sont accordés pour faire passer un étudiant à 10.  
Et cela apparait en effet sur le relevé de notes.

Par **Erine18**, le **09/09/2024** à **13:06**

Bonjour , je suis en licence professionnelle j'ai eu 11,45 de moyenne mais j'ai été ajourné car je n'ai pas validé mon projet tutoré j'ai eu 9,45 .  
Mon jury se tiens ce mois . Pensez vous qu'il puisse me demander de reprendre toute l'année ? Selon vous quelle sont mes chances que je le jury me laisse avoir mon diplôme ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/09/2024** à **06:33**

Bonjour

[quote]

Mon jury se tiens ce mois . Pensez vous qu'il puisse me demander de reprendre toute l'année ?

[/quote]

En principe vous ne devrez repasser que votre projet tutoré, mais il vaut mieux poser cette question à votre scolarité

[quote]

Selon vous quelle sont mes chances que je le jury me laisse avoir mon diplôme ?

[/quote]

Impossible de répondre à cette question, le jury étant souverain dans ses décisions.